

**Ni « pacte », ni mesurettes indemnitaires :
augmentation des salaires, maintenant !
Sans contrepartie ! Et pour tous les personnels !**

Avec leurs organisations syndicales, les personnels de l'Education nationale, aux côtés de l'ensemble des salariés, des retraités, de la jeunesse, sont mobilisés contre la réforme des retraites Borne-Macron depuis près de 4 mois. Leur détermination pour faire reculer le gouvernement reste intacte dans un contexte où l'effet combiné du gel durable de la valeur du point d'indice et de l'explosion des prix affaiblit considérablement le pouvoir d'achat de tous les collègues.

Depuis un an, l'inflation atteint des records, à tel point que la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice en juillet dernier a très peu été ressentie par les collègues.

Les pertes subies depuis le début des années 2000 représentent, pour tous les agents du Service public de toutes les catégories, plusieurs centaines d'euros par mois !

Pas de « pacte » avec Macron-Ndiaye !

La FNEC FP-FO s'oppose sans réserve au « pacte » que le président de la République et son ministre de l'Education nationale présentent comme LA revalorisation salariale promise aux enseignants depuis un an. Si FO refuse ce projet c'est avant tout parce qu'il représente une nouvelle attaque insupportable au Statut général de la Fonction publique. La FNEC FP-FO refuse qu'on oppose les personnels entre eux et revendique le respect du Statut qui impose de revaloriser tous les personnels sans distinction : enseignants, chefs d'établissement, administratifs, ITRF, infirmiers, assistants sociaux, médecins, CPE, AED, psy-EN, médecins, AESH.

Des revalorisations indiciaires, stop aux miettes indemnitaires !

Pour la FNEC FP-FO, l'augmentation des salaires ne peut pas passer par des vagues de petites revalorisations indemnitaires (qui ne comptent pas pour la retraite). Cette logique a déjà conduit à un tassement inouï des grilles indiciaires qui impacte gravement le niveau des retraites, la plupart des indemnités n'entrant pas dans le calcul du montant des pensions. Dans de nombreuses filières (administrative, technique, ...), le régime indemnitaire peut atteindre jusqu'à 50% du traitement indiciaire !

La revalorisation automatique du SMIC le 1^{er} mai 2023 porte son montant brut à 1 747,20 euros, l'indice 361 (1 750,86 euros bruts) est désormais l'indice minimum de traitement de la Fonction publique. **Quelques exemples chiffrés :**

- Les ADJAENES et les ATRF (catégorie C) n'atteignent le niveau du SMIC qu'au 9^{ème} échelon pour le 1^{er} grade, au 6^{ème} échelon pour le 2^{ème} grade et au 2^{ème} échelon pour le 3^{ème} grade ! Une carrière complète (10^{ème} échelon du 3^{ème} grade) conduit à un salaire indiciaire de 2 294,07 euros, soit 31% au-dessus du niveau du SMIC !
- Les SAENES et les Techniciens (catégorie B) du 1^{er} grade atteignent le niveau du SMIC au 3^{ème} échelon !
- Les enseignants, CPE, AAE, IGE, débutaient leur carrière avec un salaire indiciaire qui dépassait le niveau du SMIC de 11% en mai 2022. En mai 2023, la différence n'est plus que de 8% !

La FNEC FP-FO ne fait pas l'aumône pour les personnels, notre revendication c'est l'augmentation immédiate et sans contrepartie de la valeur du point d'indice *a minima* à hauteur de l'inflation et l'ouverture de discussions pour rattraper les pertes subies depuis le début des années 2000, (plus de 25 % de pouvoir d'achat en moins) !

Abrogation de la réforme des retraites, augmentation générale des salaires, créations de postes statutaires, respect des statuts : pour la FNEC FP-FO, toutes ces revendications sont liées.

À tous les niveaux, dans les départements, dans les académies, dans les ministères, ce sont les revendications que nous portons avec l'ensemble des syndicats de la FNEC FP-FO et nous ne passerons pas « à autre chose » !

Sur toutes ces revendications, la FNEC FP-FO propose l'action commune aux autres organisations.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir dans les écoles, établissements et services pour décider la grève partout où c'est possible pour gagner sur toutes ces revendications.

Montreuil, le 9 mai 2023